

Décision 21-DCC-137 du 03 août 2021

relative à la prise de contrôle conjoint du groupe Grandir par la société InfraVia Capital Partners aux côtés de la société Athina Conseil

Posted on: 03 août 2021 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

InfraVia Capital Partners et
Athina Conseil

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Groupe Grandir

Lire

le texte intégral de la décision

133.03 Ko